

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 11 avril 2022

Délibération n° CP-2022-1217

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention d'équipement à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon pour le projet de micro-usine INDULO - Individualisation partielle d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 25 mars 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Nathalie Dehan

Affiché le : mardi 12 avril 2022

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, M. Boumertit, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller.

Absents excusés : M. Kohlhaas (pouvoir à M. Bernard), M. Vincendet (pouvoir à M. Cochet), M. Vincent (pouvoir à M. Grivel), Mme Panassier (pouvoir à Mme Picot), M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld).

Commission permanente du 11 avril 2022**Délibération n° CP-2022-1217**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention d'équipement à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon pour le projet de micro-usine INDULO - Individualisation partielle d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

La Commission permanente,

Vu le rapport du 23 mars 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

L'opération soutien aux dispositifs stratégie industrielle fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2021-2026 votée par le Conseil de la Métropole le 25 janvier 2021.

I - Contexte

L'Université de Lyon est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, constitué sous la forme d'une COMUE au sens des articles L 711-1 et L 711-2 du code de l'éducation.

Elle regroupe 11 établissements d'enseignement supérieur et de recherche et un organisme de recherche membre, ainsi que 25 établissements associés. Elle ambitionne de faire du site universitaire de Lyon-Saint-Etienne l'un des 10 pôles européens de référence en matière de recherche, de valorisation et d'enseignement supérieur.

Dans le cadre de la présente délibération, la Métropole de Lyon souhaite accompagner la COMUE Université de Lyon, dans la réalisation d'un projet de médiation industrielle intitulé INDULO. Il s'agit de la réalisation d'une micro-usine à vélo, co-réalisée par des étudiants et des partenaires du territoire, pour faire toucher du doigt ce qu'est l'industrie d'aujourd'hui et ainsi sensibiliser les jeunes aux métiers de l'industrie.

II - Objectifs

Face à la complexité des mutations nécessaires au territoire afin de relever les enjeux environnementaux, sociaux et dorénavant sanitaires, mais aussi dans un contexte de reprise économique, la Métropole a mis en place en 2021 une stratégie d'accompagnement de l'industrie ambitieuse et orientée sur 2 objectifs :

- accompagner la transition de ses industries,
- faire effet levier sur l'emploi industriel nécessaire à cette transition.

L'accompagnement de la Métropole pour transformer son industrie doit notamment permettre de retisser des liens entre les industries, leurs territoires et les habitants, pour renforcer l'attractivité des métiers industriels et répondre aux actuelles réticences et incompréhensions, eu égard aux impacts potentiels (visuels, sonores, olfactifs, rejets, risques, etc.).

La stratégie industrielle de la Métropole s'articule ainsi autour de 4 domaines stratégiques d'intervention :

- accueillir les industries par une insertion équilibrée et apaisée dans le tissu urbain et enrayer la dynamique de desserrement industriel génératrice d'artificialisation des sols,
- transformer, en proposant aux industriels des dispositifs favorisant le développement d'une industrie moins polluante, plus résiliente, plus sûre,
- reconnecter et retisser les liens avec les habitants et accompagner l'attractivité des métiers industriels,
- coopérer en impliquant les territoires, les entreprises et les habitants.

En alliant approche technologique et non technologique, pédagogie, design et médiation culturelle et scientifique, le projet INDULO, porté par la COMUE Université de Lyon, contribue à la stratégie industrielle de la Métropole décrite ci-dessus et répond en particulier à son 3^{ème} domaine précité intitulé "reconnecter".

III - Le projet de micro-usine INDULO

Le projet INDULO, piloté par la COMUE Université de Lyon, a pour objet de développer, sur 100 m², une mini-usine comprenant la chaîne de production d'une pédale de vélo, l'environnement industriel qui l'accompagne ainsi que la scénographie nécessaire permettant à ce démonstrateur de répondre aux objectifs suivants :

- co-construire un objet de médiation industrielle pour raconter une histoire de l'industrie reconnectée à son territoire et à ses habitants : des savoirs-faire, des technologies et nouveaux modes d'organisation pour relever les défis sociétaux et environnementaux,
- la participation des étudiants et l'écosystème lyonnais en tant que réalisateurs de cette micro-usine,
- un récit en lien avec des politiques publiques fortement portées par la Métropole et basé sur une recherche de performance environnementale et d'éco conception,
- ce démonstrateur de médiation industrielle montrera aussi la mobilisation de l'écosystème lyonnais pour favoriser l'ancrage et la transformation de l'industrie pour le développement durable de la cité, en prenant le cas pratique de la fabrication d'une pédale de vélo.

Ce projet a été co-construit sur le premier semestre 2020 avec les acteurs de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs (Institut national des sciences appliquées (INSA), Centrale, etc.), l'Institut universitaire de technologie (IUT), l'École de Design (STRATE)), de la formation professionnelle (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), le lycée Martinière Diderot, ID Pro) et avec le Cluster mobilités actives et durables ainsi que des acteurs de l'insertion (Notre Dame des sans-abris).

Un groupe d'étudiants de l'INSA a ensuite permis d'affiner le cahier des charges et formulé plusieurs scénarios techniques au 2^{ème} semestre 2020.

Le cahier des charges technique a été formalisé tout au long du second semestre de l'année 2021 par 2 étudiants de l'INSA de 5^{ème} année sous le pilotage de la coordinatrice à l'Université de Lyon. Un groupe d'étudiants de l'école de Design STRATE a travaillé sur le nom, l'offre de service et le logo au second semestre 2021.

Un groupe d'étudiants en communication de l'Université Lyon III œuvre quant à lui au plan de communication du projet et à la réalisation du site *web* ainsi que des fiches métiers.

Ainsi, le démonstrateur INDULO, proposé par la COMUE Université de Lyon, porte sur la thématique de la mobilité durable et du vélo et est caractérisé par les points suivants :

- micro-usine pour la fabrication de pédales de vélo dont le grip est éco conçu, production de mini-série,
- immersion des visiteurs dans la micro-usine en les faisant participer, principe de circularité : matériaux et composants éco-sourcés et/ou recyclés,
- principe de collaboration positive humain/technologie : l'opérateur/visiteur est au centre du dispositif, les technologies viennent l'assister (assistance au geste, apprentissage, information, prise de décision).

Le budget prévisionnel pour réaliser ce projet (TTC) est le suivant :

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
matériel de conception	2 000	autres financements	20 000
matériel pour impression 3D	9 000	subvention Métropole	200 000
matériel d'usinage	135 000		
système de vision qualité	50 000		
matériel poste d'assemblage	2 000		
convoyeur	20 000		
magasin / logistique	2 000		
total des dépenses	220 000	Total des recettes	220 000

Aujourd'hui, la coordination du projet INDULO est assurée par 0,5 équivalent temps plein (ETP) de la COMUE Université de Lyon. La coordination de l'exploitation de la micro-usine INDULO sera assurée par la COMUE Université de Lyon qui en définira les règles d'utilisation à des fins de médiation et/ou de pédagogie avec les partenaires du projet.

IV - Modalités d'intervention de la Métropole dans le cadre du projet de micro-usine INDULO

La Métropole est sollicitée pour soutenir la COMUE Université de Lyon dans l'acquisition des équipements permettant la réalisation du projet de la micro-usine INDULO.

Par délibération du Conseil n° 2021-0397 du 25 janvier 2021, la Métropole a voté une programmation pluriannuelle d'investissements qui consacre un budget prévisionnel de 400 000 € au soutien de projets visant à accompagner les dispositifs de la stratégie industrielle.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'individualiser une autorisation de programme partielle d'un montant de 200 000 € sur cette enveloppe afin de participer au financement du projet de micro-usine INDULO puis de procéder à l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 200 000 € au profit de la COMUE Université de Lyon pour la réalisation de ce projet d'intérêt collectif ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) - le principe d'intervention de la Métropole sur le projet de micro-usine INDULO,
- b) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 200 000 € au profit de la COMUE Université de Lyon, dans le cadre de la mise en œuvre du projet INDULO,
- c) - la convention à passer entre la Métropole et la COMUE Université de Lyon, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P01 - Développement économique local sur l'opération n° 0P01O9248 pour un montant de 200 000 € en dépenses, à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 200 000 € en 2022.

3° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4° - Le montant à payer, soit 200 000 €, sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - chapitre 204 - opération n° OP02O9248.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220411-279471-DE-1-1 Date de télétransmission : 12 avril 2022 Date de réception préfecture : 12 avril 2022
